

APPEL DE COTISATION 2017

à retourner au secrétariat :
Mme Pasquier 21 route de Saint-Omer 62500 CLAIRMARAIS
Mail : antiq.morinie@orange.fr

M. / Mme / Mlle

Mail :

Tel :

Cotisation 2017 (28 Euros) :

Cotisation ménage (33 Euros) :

Cotisation Europe (32 Euros) :

Cotisation autres pays (34 Euros) :

Dons (déductibles à 66% de vos impôts.)

Total Cotisation + don :

Règlement

- par chèque bancaire ou postal
- par virement postal CCP Lille 1039-54 N (envoyez le directement à Lille)

Attention : rédiger les chèques à l'ordre de "**Sté des Antiquaires de la Morinie**".

PS La cotisation qui est maintenue au niveau le plus bas possible ne couvre pas le financement des publications autres que les bulletins périodiques. Nous les souhaitons encore plus nombreuses et plus étoffées. Les comptes annuels que nous publions démontrent que, sans les dons de nos adhérents, la Société serait disparue depuis longtemps...

Compte tenu de la réglementation, un reçu fiscal ne sera adressé que pour la valeur de l'excédent sur le montant de la cotisation (avec un minimum de 10 Euros). Nous pensons que vous avez bien noté que la déduction fiscale a été portée à 66 % au lieu de 60%. Autrement dit, pour un don de 30 euros; l'Etat vous en rembourse 20 ! . Faites nous profiter de cette législation très favorable.

Merci de nous retourner cet imprimé dans tous les cas, y compris paiement en numéraire au siège.